



CH Esquirol – Limoges

*8 ANS D'UTILISATION DE LA CARTE CPS
AU CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL
DE LIMOGES*



C H Esquirol – Limoges





Présentation C H Esquirol – Limoges

En Haute Vienne, le CH Esquirol, établissement de 938 lits et places est organisé en :

3 pôles de psychiatrie adultes

- 1 pôle ouest (*Secteurs 1+5+détenus*)
- 1 pôle est (*Secteurs 2+3+Addictologie+Centre de Réinsertion et réhabilitation*)
- 1 pôle Sud (*Secteur 4+urgences psy+Centre de psychiatrie du sujet âgé*)

1 pôle de pédopsychiatrie (*Inter secteurs Nord et Sud*)



Le Système d'Information du C H Esquirol – Limoges :

1 pôle de psycho-réhabilitation (*Psychoréha+Médico-Technique+Dim*)

1 Maison d'Accueil Spécialisée

Chaque pôle de l'Etablissement est en charge :

- d'unités d'hospitalisation complète dans l'enceinte de l'hôpital complétées par des places d'hospitalisation de jour ou de nuit
- d'hôpitaux de jour , centres d'accueil thérapeutiques à temps partiels
- de lieux de consultations sur site, en ville et en zone rurale.
- d'équipes de secteurs et/ou d'équipes mobiles



Le Système d'Information :

Un Système d'Information gravitant autour du Noyau

Référence avec la gestion :

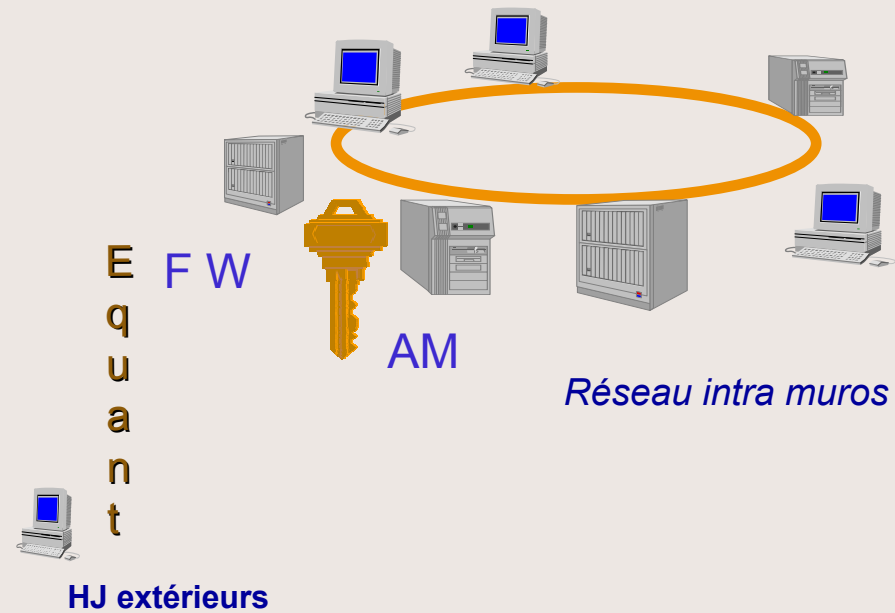
- administrative des patients
- ressources humaines
- économique et financière
- des plannings (Gestor)
- de la prescription et dispensation des médicaments (Génois)
- du laboratoire (Dxlab)
- du dossier patient informatisé (Cariatides)

Un système Intranet pour les bons de travaux , les commandes repas, les demandes de transport , l'annuaire téléphonique, les infos et brèves



Architecture

Site : 160 unités fonctionnelles
Extérieur : 18 Hôpitaux Jour





La situation antérieure

Une multitude de logins et mots de passe pour chaque utilisateur du système d'Information Hospitalier

Dés 2000, une volonté forte de l'Etablissement d'améliorer l'authentification et la sécurisation des accès

L'engagement de l'Etablissement dans la démarche.

Une mise en œuvre qui ne rencontre pas d'obstacle majeur: une bonne adhésion des utilisateurs



Les points forts du dispositif :

1) Tous les personnels de l'Établissement utilisent la carte CPS

1450 professionnels dont

- 109 personnels médicaux
- 1033 personnel soignant et éducatif
- 18 personnel médico-technique
- 290 personnel administratif, technique et logistique



Les points forts du dispositif :

2) Une carte multi-usages :

- pour le badgeage (43 badgeuses installées)
- pour le passage en caisse au self
- pour l'accès aux parkings
- pour l'accès aux locaux comme la pharmacie, les archives médicales

3) Un déploiement relativement rapide et facile



Les apports :

Sécuriser l'accès aux postes de travail et aux infrastructures

Utiliser un annuaire centralisé des professionnels de santé de l'Etablissement

Faciliter l'accès des utilisateurs du SIH aux différentes applications par la saisie d'un mot de passe unique

Ouvrir le SIH vers les réseaux extérieurs et sécuriser les échanges de données avec les professionnels de santé



Moyens Techniques mis en oeuvre

Un Serveur Sécurité (avec le logiciel Access Master) réalisant l'unification des ouvertures de session pour les applications du SIH

Le poste de travail intra-muros dispose d'un agent local de sécurité contrôlant la connexion

Un lecteur de cartes CPS mono-fente pour l'ensemble des postes

Un clavier double fente pour les lieux lisant la carte CPS et la Carte Vitale



Le Déploiement

Information générale des utilisateurs

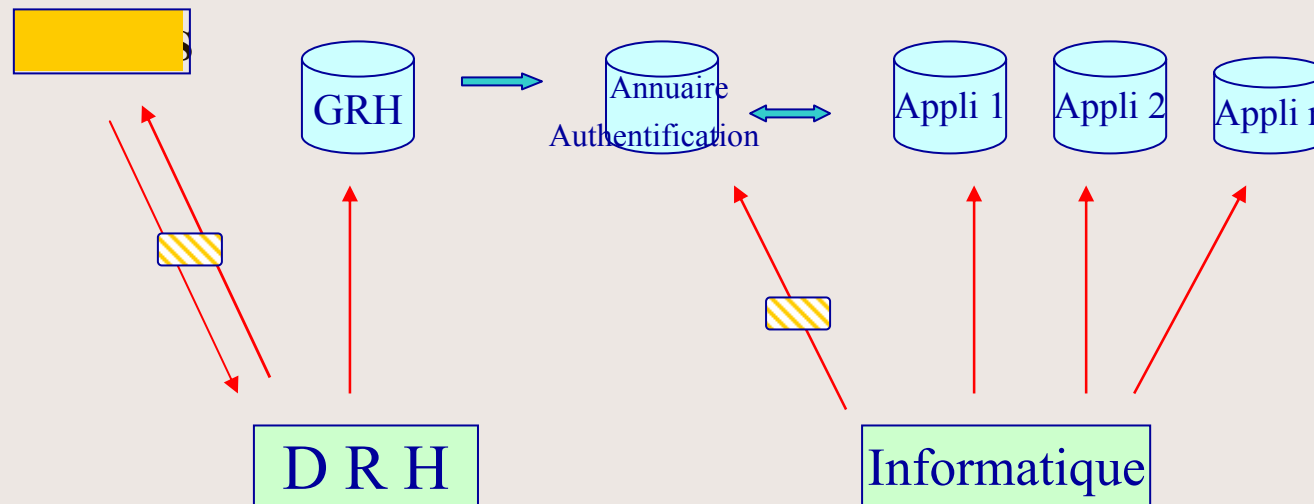
Déploiement par service

Sécurisation des postes au fur et à mesure du déploiement

Durée totale : 4mois



L'organisation : circuit des demandes et attribution



Fonctions assurées par la DRH : *la commande, le prêt, la gestion de la perte et le renouvellement des cartes*

Fonctions assurées par le service Informatique : *l'affectation, la gestion des habilitations*



Les évolutions en cours

- Une évolution vers les postes nomades avec le déploiement du dossier patient dans les unités de soins
- Une évolution du SIH de l'Établissement vers une architecture client léger (intra et extra-muros)
- Une évolution de la plate-forme actuelle de sécurité vers les standards actuels du marché



Les évolutions en cours

La mise en œuvre de ce dispositif constitue un atout majeur pour :

- l'ouverture vers les réseaux d'échanges des professionnels de santé dans le cadre réglementaire du Décret de confidentialité du 15 mai 2007
- les actions à mener dans le cadre du projet régional H2012 :
 - le socle d'interopérabilité réseau régional d'Etablissements
 - l'annuaire synchronisé avec les applications du S I H
 - la messagerie sécurisée



Merci de votre attention

